

1. Identification du poste

Descriptif du Poste :

Le chargé de mission économie/animateur économique en charge de la revitalisation des Bourgs-centres assure la conduite des opérations économiques pour le compte de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes.

Il œuvre à la redynamisation du territoire et notamment à celle des bourgs centre en termes d'attractivité commerciale, artisanale et industrielle, en lien avec la démarche Petites Villes de Demain.

2. Missions et activités

Animation Economique :

- accompagner les porteurs de projets et entreprises dans leur installation, leur développement ou les difficultés qu'elles rencontrent
- créer et entretenir un lien régulier et solide avec les artisans/commerçants et leurs représentants :
- Organisation de réunions d'informations thématiques
- Mise en place d'un réseau d'entreprises
- Communication des actions et de la politique de la CC2VV en direction des acteurs économiques (mise en place de newsletters, publication réseaux sociaux)

Aides aux entreprises

- poursuivre le déploiement et l'instruction des aides aux entreprises (aide à l'immobilier, aides exceptionnelles)
- Instruction et suivi des demandes d'aide des entreprises
- Evaluation des différents volets de l'action (bilan financier, efficacité des actions)
- Suivre les évolutions législatives et formuler des propositions d'évolution du règlement le cas échéant

Offre foncière et immobilière

- Suivre les démarches d'aménagement/extension de zones d'activités selon les orientations politiques
- Suivre la politique SMIX Europolys
- Suivre les locations des cellules de l'Hôtel d'entreprises et des autres locaux commerciaux appartenant à la CC2VV

Démarche de revitalisation :

- Travailler en lien avec le chef de projet Petites Villes de Demain (PVD), notamment sur le volet économique et commercial
- Coordonner les études/diagnostics économiques qui pourraient être menés dans le cadre de la démarche PVD
- Travailler à l'élaboration de propositions d'actions visant à redynamiser le commerce et l'artisanat

Suivi administratif : recherches des partenariats financiers, montage des dossiers de subventions, compte rendu de réunions, revue de presse, classement, notes courriers, contacts...

Le chargé de mission devra animer la commission économie.

3. Compétences

Connaissances théoriques et savoir-faire :

- Capacité d'analyse, esprit de synthèse
- Capacité à monter des projets avec des partenaires
- Connaître et savoir appliquer le cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités locales
- Maîtriser les outils informatiques et bureautiques (internet, pack office,...)

- Maîtriser l'expression écrite et orale (grammaire, orthographe, syntaxe, vocabulaire professionnel)
- Connaissance de l'animation économique
- Elaborer des documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques

Savoir-être (comportement, attitude, qualités humaines) :

- Faire preuve d'autonomie et de réactivité
- Être rigoureux et avoir des qualités d'organisation
- Être force de proposition
- Être diplomate, faire preuve de souplesse
- Respecter le devoir de réserve, secret professionnel
- Capacité à animer des groupes et conduire des réunions
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve de sens relationnel et de pédagogie

4. Conditions d'exercice du poste

Cadre statutaire : poste contractuel : CDD de 1 an renouvelable

Service d'affectation : Direction Attractivité Territoriale et Services à la Population, service attractivité territoriale

Cadre d'emploi : attaché territorial

Responsable hiérarchique direct N+1 : Directrice de l'Attractivité Territoriale et des Services à la Population

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Rémunération : sur la base des attachés territoriaux

Relations fonctionnelles :

- L'animateur travaillera sous la direction de la directrice du pôle
- Relations avec les élus, les salariés de la Communauté de Communes
- Relations avec les usagers, les porteurs de projets, les entreprises, les associations, les locataires des bâtiments communautaires, ...
- Contacts et échanges d'informations avec d'autres acteurs (partenaires, prestataires, communes membres...)

Exigences requises :

- Formation BAC+3 à BAC+5 en aménagement, développement territorial ou développement économique
- Expérience souhaitée dans l'animation économique, le management de projet
- Permis B indispensable

Conditions de travail

- Déplacements : déplacements à envisager localement, dans le département et la région. Une voiture de service est à disposition

- Moyens nécessaires : outils bureautiques et de télécommunication (Ordinateur, photocopieur, internet, logiciels bureautiques, téléphone portable)

Contraintes :

- Réunions en soirée de façon ponctuelle

Avantages liés au poste :

- CNAS
- 1 jour de télétravail possible